

ALLOCATION BOURSE ERASMUS* 2020 - 2021

Si vous partez en Europe, dans le cadre d'une mobilité d'études ou de stage, vous pouvez bénéficier d'une bourse Erasmus qui permettra de vous aider à couvrir les frais de voyage et de séjour.

Le montant de la bourse alloué est déterminé en fonction du pays de destination selon la grille suivante mise en place par la Commission Européenne.

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus dans le cadre d'une mobilité d'études, celle-ci doit durer au minimum 3 mois. Pour la mobilité de stage, 2 mois minimum. Plus la demande est effectuée tôt, plus vous avez de chances d'obtenir une bourse.

Elle est versée par l'Ecole de Condé comme suit : 70% au départ et 30% au retour de la mobilité, sous conditions.

GROUPE DE PAYS	PAYS DE DESTINATION	MOBILITÉ D'ÉTUDES	MOBILITÉ DE STAGE
GROUPE 1 <i>Haut niveau de vie</i>	Danemark, Finlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède	300 €	450 €
GROUPE 2 <i>Moyen niveau de vie</i>	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	250 €	400 €
GROUPE 3 <i>Bas niveau de vie</i>	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	200 €	350 €

* Montant mensuel des bourses établi selon la grille et les règles fournies par la commission européenne en fonction des pays de destination